



Syndicat du bassin versant du Couesnon (Siren : 200036531)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	La Selle-en-Luitré
Arrondissement	Fougères-Vitré
Département	Ille-et-Vilaine
Interdépartemental	oui

### Date de création

Date de création	21/12/2012
Date d'effet	01/01/2013

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Joseph BOIVENT

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Fougères communauté
Numéro et libellé dans la voie	Parc d'activités de l'Aumallerie
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	35133 LA SELLE EN LUITRE
Téléphone	02 99 94 50 34
Fax	02 99 99 70 93
Courriel	
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	916 807
Densité moyenne	151,03

## Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 5 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
35	Collectivité eau du bassin Rennais (253502629)	SM fermé
50	SM Couesnon Aval (200037323)	SM fermé
35	SM de production d'eau potable du bassin du Couesnon (253502603)	SM fermé
35	SM Loisançe Minette (200093581)	SM fermé
50	Syndicat départemental de l'eau de la Manche (200033462)	SM fermé

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales
Aménagement de l'espace
- Etudes et programmation
<p><i>Le Syndicat du bassin versant du Couesnon (SBC) est compétent dans la limite du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant du Couesnon. Le Syndicat a pour objet : ? de faciliter, à l'échelle du bassin versant du Couesnon, la gestion équilibrée de la ressource en eau, la prévention des inondations, la préservation et la gestion des zones humides, ? et de manière générale d'assurer, de suivre et de promouvoir toutes les actions nécessaires à la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, des cours d'eau et des milieux associés. A ce titre, il porte en particulier la planification et la programmation dans le domaine de l'eau : ? Il assure les fonctions de structure porteuse du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Couesnon pour le compte de la Commission Locale de l'Eau (CLE). ? Le SBC assure le secrétariat ainsi que les études et analyses nécessaires à l'élaboration et la révision du SAGE et au suivi de sa mise en ?uvre. ? Le SBC assiste ses membres dans la mise en ?uvre des actions du SAGE ? Il vise l'émergence d'une identité de bassin versant tout en respectant et en coordonnant les spécificités propres à chaque territoire le composant, et en veillant à ce qu'un principe de solidarité amont-aval soit assuré ? Il assure l'animation du SAGE Couesnon en lien permanent avec la Commission Locale de l'Eau (CLE) ? Il assure la coordination, le suivi, l'évaluation de l'ensemble des actions inscrites dans le SAGE, quel que soit le maître d'ouvrage. Pour ce qui est de l'évaluation, il se doit de tenir à jour le tableau de bord d'avancement des préconisations du SAGE. Il assure périodiquement le portage de la révision du SAGE. ? Il assiste ses membres, selon les modalités définies par le comité syndical, dans la mise en ?uvre des actions du SAGE pour lesquelles ils ont été désignés maître d'ouvrage ? Il réalise les études et actions pour lesquelles il a été désigné maître d'ouvrage dans les documents du SAGE Couesnon. ? Il réalise toutes études et actions jugées d'intérêt à l'échelle du bassin versant par le comité syndical et répondant à son objet. ? Il met en place le réseau d'échange d'informations du SAGE. ? Il met en place une stratégie de communication du SAGE et trouve des relais auprès de ses partenaires ? Il peut être l'interlocuteur privilégié en cas de conflit d'usage de l'eau sur le bassin versant. Sur proposition de la CLE, le Syndicat du bassin versant du Couesnon (SBC) assure également la maîtrise d'ouvrage des « actions orphelines de maîtrise d'ouvrage » préconisées par le SAGE.</i></p>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)